

Vers 65 ans, Jean-Paul II écrivait  
son Acte d'abandon à la miséricorde

Acte d'abandon à la Miséricorde

Seigneur, voilà plus de soixante-cinq ans que Tu m'as fait le don inestimable de la vie, et depuis ma naissance, Tu n'as cessé de me combler de tes grâces et de ton amour infini. Au cours de toutes ces années se sont entremêlés de grandes joies, des épreuves, des succès, des échecs, des revers de santé, des deuils, comme cela arrive à tout le monde. Avec ta grâce et ton secours, j'ai pu triompher de ces obstacles et avancer vers Toi. Aujourd'hui, je me sens riche de mon expérience et de la grande consolation d'avoir été l'objet de ton amour. Mon âme te chante sa reconnaissance.

Mais je rencontre quotidiennement dans mon entourage des personnes âgées que Tu éprouves fortement : elles sont paralysées, handicapées, impotentes et souvent n'ont plus la force de Te prier, d'autres ont perdu l'usage de leurs facultés mentales et ne peuvent plus T'atteindre à travers leur monde irréel. Je vois agir ces gens et je me dis : « Si c'était moi ? » Alors, Seigneur, aujourd'hui même, tandis que je jouis de la possession de toutes mes facultés motrices et mentales, je T'offre à t'avance mon acceptation à ta sainte volonté, et dès maintenant je veux que si l'une ou l'autres de ces épreuves m'arrivait, elle puisse servir à ta gloire et au salut des âmes. Dès maintenant aussi, je Te demande de soutenir de ta grâce les personnes qui auraient la tâche ingrate de me venir en aide.

Si, un jour, la maladie devait envahir mon cerveau et anéantir ma lucidité, déjà, Seigneur, ma soumission est devant Toi et se poursuivra en une silencieuse adoration. Si, un jour, un état d'inconscience prolongée devait me terrasser, je veux que chacune de ces heures que j'aurai à vivre soit une suite ininterrompue d'actions de grâce et que mon dernier soupir soit aussi un soupir d'amour. Mon âme, guidée à cet instant par la main de Marie, se présentera devant Toi pour chanter tes louanges éternellement.

Jean Paul II